

VIVE LE ROI

L'hebdomadaire de
la Délivrance Actuelle

ב"ה

MACHIA'H

N°422 - Parachat Terouma - 04 Adar Alef 5779 - 09 février 2019
www.viveleroi770.com - viveleroi770@gmail.com - 058-4770055

Now!



On rajoute dans la
joie au mois de Adar

Dans la joie
de la Guéoula



La joie du mois d'Adar

Le Rabbi Chlita Méle'h HaMachia'h a annoncé clairement une période de largesse sans précédent pour le Peuple Juif, dans le discours de la Parachat Terouma en 5752-1992. Un moment de joie et de bonheur qui devra aller en augmentant jusqu'à la Délivrance dévoilée...

Cette année, nous sommes à l'orée de la Guéoula et notre but est de faire connaître à chaque Juif et à chaque être humain, le travail que nous devons fournir pour activer le processus de la Délivrance actuelle. Or, depuis que nous sommes entrés dans ce mois de Adar, nous pouvons constater de la progression en flèche de toute notre réussite dans tous les domaines. On ne dressera pas ici de liste, mais chaque personne qui sera honnête en elle-même, si elle insiste sur l'aspect joyeux de sa vie, constatera d'un changement drastique et foncièrement positif dans son quotidien. C'est là la bénédiction dont nous parlait le Rabbi lors du discours du 22 Chévat et dans le discours de la Parachat Terouma. L'enseignement le plus simpliste que l'on puisse trouver est que lorsqu'un Juif donne (Terouma) un don, il fait avancer sa vie à pas de géant. Lorsqu'il est dans la joie, alors il se dirige vers le Mazal qui est fort pendant tout le mois d'Adar. Agissez et voyez la Guéoula de vos yeux. Une Guéoula personnelle qui entraîne la Délivrance véritable et complète Now Mamach. (Gabriel Beckouche)

★ MACHIA'H AU QUOTIDIEN

(Du Chalia'h à Ashkélon Ma'hlouf Gabay)

Le talon de Machia'h

Au sein même du 6ème millénaire la période la plus déterminante et la plus chargée de sens et celle de sa conclusion connue sous le nom araméen de «Ikvéta de Méchi'ha, le talon du

Machia'h». Ce nom porte en lui le double visage de cette période ; d'une part il s'agit du talon... la partie la plus basse du corps une masse de chair brute et insensible. D'autre part il s'agit du « talon du Machia'h » ; une période où les pas du Machia'h qui approche commencent à raisonner dans le monde... (voir discours du Rabbi de Loubavitch Chlita MHM du shabbat Paracha Bo 5744-1984)

Hayom Yom

«Machia'h et Guéoula»

(Traduit par le Rav Pin'has Pachter)

1er Adar I : La joie qui ouvre toutes les limites de l'exil. Dans la 'Hassidout, on apprend que « la joie fissure les barrières », cela signifie que, par la joie, le Juif peut ouvrir ses diverses limites et parvenir ainsi aux résultats les plus élevés. De même, le Machia'h est défini comme quelqu'un qui ouvre la route, ainsi qu'il est écrit : « le briseur de barrières allait devant eux », et cela est expliqué ainsi : « le briseur de barrières, c'est le roi Machia'h ». On en déduit qu'au moyen de cette « joie qui fissure les barrières », nous faisons venir la Délivrance véritable et complète, lorsque « notre bouche s'emplira de rire ». Au point même qu'aux temps à venir la joie atteindra sa plénitude, car cette joie sera en l'Eternel, motivée par Son Essence-même et désintéressée, comme celle qu'éprouvent les Tsaddikim, mais étendue à tous les enfants d'Israël. (Si'ha du Chabbat Béchala'h 5752)

יחי אדוננו מורנו ורבינו מלך המשיח לעולם ועד

Résumé du discours
Du Rabbi de Loubavitch Roi Machia'h Chlita
Chabbat Terouma 5752-1992
 (Texte original en Yiddish)

La joie et la bénédiction du mois de Adar

On introduira par une bénédiction, parce que nous sommes à l'entrée du mois de Adar, et selon la loi énoncée par la Guémara (1) : « Lorsqu'arrive le mois d'Adar, on rajoute dans la joie » et par la suite, il est dit « Le Mazal (d'Israël) est fort », il est alors évident que les Juifs sont bénis de toutes bénédictions. Et plus particulièrement la principale bénédiction, la plus actuelle, celle de la délivrance immédiate et complète.

Adar et Terouma

Le début du mois de Adar tombe dans la semaine de la Paracha Terouma. Il doit donc y avoir un lien entre la joie du mois de Adar, le bon Mazal d'Israël et la Paracha Terouma.

Lorsque l'on remarque l'ordonnance de D.ieu dans le premier verset : « Ils prélèveront pour Moi... Et voici ce qu'ils Me prélèveront d'eux-mêmes : de l'or et de l'argent et du cuivre etc. », la célèbre question revient de nouveau, pourquoi dans ce que l'on prélève pour construire le Sanctuaire, énumère-t-on l'or en priorité, au lieu d'utiliser un ordre allant du plus simple au plus précieux ?

Une autre question se pose en ce qui concerne la construction-même du sanctuaire. Comment est-il possible que D.ieu réside dans le monde, dans une maison, et ce, dans le but de se faire connaître aux enfants d'Israël, alors que le prophète s'étonne : « Les cieux et les cieux des cieux ne peuvent Te contenir ». Or, un simple homme, une simple femme et même un petit enfant sont les détenteurs de ce pouvoir, de faire résider la divinité sur terre, chez chacun. C'est pour cela que de prendre un « prélèvement pour Moi », doit se faire « pour Moi, pour Mon Nom », ainsi que de faire un sanctuaire doit se faire « pour Mon Nom ». Cela veut dire avec amour, et même un sage, dit le Rambam, n'atteint pas forcément ce niveau.

Et un Juif, qui pourtant n'appartient pas à ce degré-là, sera habitué à se comporter avec la crainte de D.ieu. Car par la suite, il comprendra qu'il doit servir D.ieu par amour. C'est comme cela qu'il peut faire résider la Présence Divine dans le Sanctuaire, au sujet duquel D.ieu dit : « Je résiderai parmi eux ».



Le Juif, c'est de l'or !

Grâce à tout cela, on peut donner un sens à la prépondérance de l'or dans les dons au Sanctuaire : L'or ne fait pas allusion à l'importance du matériau lui-même. Il fait allusion au Juif, à son importance et à son niveau. Car le Juif, tel qu'il vit en bas dans ce monde-ci, est non seulement le fils du Roi (2), mais un roi lui-même. Le Juif appartient au niveau de l'or, car c'est par sa force qu'il peut construire le Sanctuaire de D.ieu. Et puisque le Juif est riche spirituellement, du niveau de l'or ; matériellement, se concrétisera alors automatiquement la richesse, de l'or à profusion.

Ce qui nous enseigne qu'un Juif doit être riche de la manière la plus concrète. Et même s'il ne l'est pas concrètement, ce qu'à D.ieu ne plaise, cela ne veut pas dire que cette richesse n'existe pas, mais que le Juif doit la dévoiler grâce à son travail.

Y a-t-il un Mazal pour Israël ?

De cela, on comprendra le lien avec le mois d'Adar dans les propos de la Guemara. « Israël n'a pas de Mazal », suite à cette affirmation, que signifie « Le Mazal d'Israël est puissant pendant le mois d'Adar » ? Apparemment, cela signifie qu'Israël est au-dessus de l'influence des étoiles. Mais selon la Hassidout, « Ein Mazal LeIsraël, Israël n'a pas de Mazal », le Maguid de

Mézeritch explique que le Mazal d'Israël est le « Ein », c'est-à-dire, le Bitoul, l'annulation de l'ego. Et donc, puisque la construction du Sanctuaire a duré du 23 Adar à Roch Hodech Nissan, cet événement se passe pendant que le Juif possède un Mazal fort et puissant.

Ceci est aussi lié au fait que « lorsqu'entre Adar, l'on rajoute dans la joie ». Et la joie principale du Juif est que même lorsqu'il est au plus bas, dans un monde qui voile et cache la divinité, même alors, il est attaché au Saint béni soit-Il, même en bas, il est le fils unique de D.ieu. Et c'est D.ieu, lui-même qui déclare que le premier bien matériel du Juif est l'or. Et c'est comme cela qu'il atteindra les niveaux de joie les plus élevés.

Et que nous apporte cette joie ?

La qualité principale de la joie est qu'elle agit et s'insère dans tous les domaines de l'homme. Lorsqu'un homme est joyeux, il vit une vie joyeuse ; d'une joie qui se reflète dans tous ses actes, dans tous ce qui entre en contact avec lui. De plus, il rend joyeux les gens autour de lui. Et toute cette joie amène avec elle plus de réussite dans toutes ses actions et dans toute sa vie comme on peut le constater dans la réalité. De plus, grâce à la joie, on reçoit en cadeau la vie éternelle du monde futur comme le disent nos Sages : « Voici des comiques qui sont joyeux et réjouissent les hommes, ils seront présents dans le monde futur (3) ». Et l'on appartiendra aussi à ce monde-ci, car la vie ici sera plus véritable, joyeuse et réussie.

Le sujet d'actualité

Malgré toutes les interprétations du verset de notre Paracha : « Il Me feront un sanctuaire et Je résiderai parmi eux », le sens simple ne sort pas de son contexte (4). La loi à appliquer concrètement est l'obligation qu'ont les enfants d'Israël de construire le Temple.

Et en ce qui nous concerne, l'intention est de construire le troisième Temple de la manière la plus concrète, comme le dit le décret du Rambam, qu'il sera construit par le Machia'h notre juste, « Et il le construira à son endroit (5) » et toujours selon ses paroles, « chacun doit y participer par son argent, hommes et femmes comme pour le

Sanctuaire du désert », il en est de même pour le troisième Temple, chacun doit y participer par ses dons, hommes, femmes et on peut aussi mentionner les enfants (comme ce fut le cas pour le Sanctuaire).

Comment y arriver ?

De fait, puisque l'on doit rajouter de la joie, alors que toute l'année on accomplit « Servez D.ieu dans la joie (6) » comme le décrète le Ramo à la fin du Choul'hane Arou'h (Ora'h Haïm) : « **Celui qui a bon cœur est toujours en festin** ». Dans la joie, il doit y avoir toujours du nouveau et celui qui s'empresse est digne de louanges, ce qui signifie que l'on rajoute chaque jour plus de joie.

Concrètement, chaque Juif rajoutera de la joie pour lui-même et aussi pour l'autre, dans l'étude de la Torah, de la Hassidout, ainsi que dans l'accomplissement des Mitsvot au niveau le plus haut. **On réjouira sa famille, le mari réjouira son épouse, les parents réjouiront leurs enfants, dans ce qui peut les réjouir. Et on réjouira son entourage et on obtiendra par cela, le monde futur et ce monde-ci.**

On veut tout cela maintenant !

Et que cette dernière minute de Galout, d'exil soit la première de la Guéoula, de la délivrance, dans la joie, grâce au mérite des femmes justes d'Israël, nous sommes sortis d'Égypte et par leur mérite se dévoilera la Guéoula. Et nous passerons immédiatement à la vie éternelle lors de la délivrance véritable et complète car nous sommes dans la génération de mon beau-père **le Rabbi, prince de notre génération dont le nom est « Yossef Its'hak » qui fait allusion au rire à l'humour et à la joie.**

Et tous les enfants d'Israël avec nos jeunes, nos vieux, nos fils et nos filles, avec leur or et leur argent, avec toutes les synagogues et les maisons d'étude on se dirige tous vers la Terre Sainte, à Jérusalem, ville Sainte, dans le troisième et triple Beit HaMikdash, immédiatement à l'instant concrètement, Mamach.

Notes : 1/ Taanit 29a, 2/ Chabbat 67a, 3/ Taanit 22a, 4/ Chabbat 63a, 5/ Lois des rois ch.11, 6/ Psaumes 100-2

Concept de 'Hassidout

La Techouva de Pourim

Ce fut en 5542. Les 'Hassidim 'Habad, pour la troisième année consécutive, enduraient les souffrances, après et amères, qui leur étaient infligées par leurs opposants.



A Pourim 5542, l'Admour Hazaken dit : « Nous souffrirons encore bien plus que cela ». Il faisait allusion à la terrible excommunication, prononcée pendant l'été 5542. « Mais tous doivent savoir, poursuivit-il, que l'on entérine là-haut ce qui est décidé ici-bas. Nous devons renforcer notre sentiment de Techouva, car celle-ci est le préalable à la délivrance. Nous avons besoin d'être libérés des accusateurs. Il faut donc s'y préparer grâce à la Techouva ».

Cette année-là, la famille des 'Hassidim 'Habad, qui comptait des dizaines de milliers de Juifs, se repentit de toutes ses forces. Tous, depuis ceux qui possédaient les plus profondes connaissances de la 'Hassidout, ou se distinguaient par la ferveur de leur prières, jusqu'aux simples Juifs, firent Techouva.

A Pourim 5543, l'Admour Hazaken fut particulièrement joyeux. Il dit alors : « C'est nous qui avons gagné ». La joie des 'Hassidim n'eut pas de limite. L'Admour Haemtsahi, alors âgé de neuf ans, expliqua que l'on venait, à proprement parler, de revivre les deux périodes de Pourim.

La première fut celle de l'appel à la Techouva de Morde'hai. Les Juifs se repentirent alors, ainsi qu'il est dit : « ils acceptèrent ce qu'ils s'étaient engagés à faire ». Le verbe "Kibel" signifie, en Hébreu, recevoir, accepter, mais aussi se plaindre, comme dans la Michna (Yadaim 4,8) : « nous nous plaignons (Koblim) de toi ». Ceci conduit à une seconde lecture de ce verset « les Juifs émirent une plainte à propos de tout ce qu'ils avaient transgressé ». Ils entendirent l'appel de Morde'hai et décidèrent de se repentir. Ils firent preuve, tout au long de l'année, de la plus haute abnégation, placèrent leur espoir en D.ieu, afin qu'Il les délivre de leurs souffrances. La seconde période fut celle du miracle de Pourim. C'est alors que les Juifs "reçurent" (Kibel) ce qu'ils avaient espéré. Ils avaient désiré le salut de D.ieu et leur souhait avait été exaucé.

Nous vivons, à l'heure actuelle, l'époque de la Délivrance. Puisse donc D.ieu nous prodiguer Son aide, afin que nous accédions à la Techouva et soyons affectés, au plus profond de notre cœur, par nos transgressions, que nous accomplissions sincèrement la Torah et les Mitsvot et renforçons notre foi et notre confiance en la Délivrance véritable et complète, par notre juste Machia'h. Alors ce verset se réalisera pour nous, « les Juifs acceptèrent ce qu'ils s'étaient engagés à faire ». Nous assisteront très prochainement à la réalisation de notre espoir et ce sera la Délivrance complète, par notre juste Machia'h.

(Rabbi Yossef Its'hak Schneerson - Sefer Maamarim Yiddish)

Igueroth Kodech

Il faut investir ses mains dans son travail, mais non sa tête et son cerveau

Vous vous plaignez de ne pas gagner suffisamment votre vie. Il est sans doute inutile de vous expliquer qu'il n'y a pas lieu de s'en affecter. Le verset « l'Eternel ton D.ieu te bénira en tout ce que tu feras » souligne, en effet, la nécessité d'une action concrète. Ainsi, votre subsistance pourra vous être accordée selon les voies de la nature et l'on n'aura pas recours à une manifestation miraculeuse, suscitant l'émer-

veillement des créatures. Il n'y a pas lieu de se faire du souci, ce qu'à D.ieu ne plaise. Il ne faut pas investir en cela votre pensée et votre réflexion. Le verset précise « lorsque tu te nourriras par l'effort de tes mains, tu seras heureux et connaîtras le bonheur ». En revanche, l'effort de la tête et du cerveau ne sont pas nécessaires.

Vous consulterez le début du chapitre 41 du Tanya, à propos de la Mitsva des Tefilines, qui montre que l'on ne peut faire usage de sa réflexion et de sa compréhension dans un autre but que le service de D.ieu. Or, « toute la Torah est comparée aux Tefilines » et telle est précisément sa finalité.

Infos Pratiques

Cours de Tanya en français le matin à 9h15 au Centre Machia'h et Guéoula.
Cours de Tanya pour les femmes à 14h30 le mercredi - 8 Re'hov Yaavets (Centre Ville) avec Rav Gabriel Beckouche Jérusalem - Infos : 058-4770055

Cours sur le Dvar Mal'hout

Chabbat (Séouda Chlichite) pour les femmes avec Rav Gabriel Beckouche Har 'Homa (Chlav B) - Jérusalem
Lundi soir 20h00, cours de Tanya et Hala'ha - Infos : 058-4770055 (whatsapp)

Farbrenghen le jeudi soir

Centre-ville à 22h00 - 8 Re'hov Yaavets Jérusalem (hébreu) - Infos : 053-2770419

La Newsletter de cette semaine est dédiée à l'élévation de l'âme de **Norbert Avraham Ben Julia**

La Newsletter de cette semaine est dédiée à la prompt guérison de **Rav Zalman Nissan Pin'has Ben'Hanna Beïla Reïza** ainsi que **Yaacov Ben Léa**

La Newsletter de cette semaine est dédiée au mariage le 13 Adar I de **Hallel-David et Noa-Sarah** Mazal Tov, Mazal Tov de la part de leur parents et toute leur famille

Conférencier sur les thèmes de Machia'h et Guéoula, sur le Dvar Mal'hout **Rav Gabriel Beckouche** **Pour vos conférences ou Farbrenghens : 058-4770055**

Horaires de Chabbat Terouma

Jérusalem. Entrée 16h40 - Sortie 17h58
Tel-Aviv. Entrée 17h00 - Sortie 18h00
Haïfa. Entrée 16h50 - Sortie 17h58

Demandez-nous

l'hebdo de la Guéoula

Vive le Roi Machia'h Now !

pour l'envoyer à vos contact ou pour l'imprimer à partir du document PDF et la distribuer autour de vous

Faites votre demande à **viveleroi770@gmail.com**

Consultez notre site

viveleroi770.com

Je lève mes yeux vers... la Délivrance

Au cours du Rassemblement, qui fut organisé il y a deux semaines, à l'occasion de «Youd-Chevat», à Bat-Yam, les participants furent tenus en haleine par ce récit...

Relatée par le père de famille, Rav Guil Elias, de Ramat-Gan, la suite de miracles qui les accompagna tout au long de ces deux dernières années, fut présentée sous une forme condensée, car l'ensemble des prodiges dont ils furent bénéficiaires était trop vaste pour être détaillé.

Toute cette période de doutes et d'incertitudes se termina heureusement par un festin de reconnaissance, et le père, au cours de ce Rassemblement, fit profiter l'auditoire d'un moment fort, le miracle qui survint dans le cadre d'un examen médical préconisé pour sa fille, Ménou'ha-Ra'hel. Un examen qui était présenté comme plein de risques vitaux.

«Certes», précise t-il, «nous entendions depuis toujours l'excellent conseil de privilégier une conception positive, résumée par le slogan «Pense bien et tout sera bien», mais nous vivions des moments de pénibles décisions. Comme cet examen demandé, qui ne se justifiait que dans un cas de nécessité vitale, qui était pratiqué au bloc opératoire, et impliquait que l'on commande des provisions de sang.

La cause qui présidait à un tel examen, dans le cadre de l'hépatite dangereuse qu'avait contractée le bébé, se trouvait dans une certaine énumération, qui avait fourni un total considéré par tous les médecins comme une probable erreur d'impression, car ces chiffres ne pouvaient absolument pas exister !

Quant à nous, nous redoutions un tel examen, et nous décidâmes de nous adresser au Rav Zimroni Tsik, afin qu'il écrive au Rabbi, roi Machia'h, lui demandant de nous donner la claire indication à ce sujet.

Le Rabbi répondit qu'il nous fallait nous fortifier dans la confiance en D-ieu, Créateur du monde et «Guérisseur de toute chair», et il terminait par le célèbre adage «Pense bien et tout ira bien».

C'est dans cet état d'esprit que nous acceptâmes une entrevue au cours de laquelle on voulut nous faire signer des autorisations de pratiquer cet examen. Nous nous étions persuadés que les médecins allaient décider finalement d'annuler l'examen, et iraient même jusqu'à autoriser la sortie définitive, le miracle aidant, de l'enfant. Nous étions sous le choc, mais les médecins nous informèrent que nous n'avions pas le choix, car ils pratiqueraient l'examen le lendemain. Il ne manquait plus



que notre autorisation, aussi nous laisseraient-ils quelques minutes pour «digérer» la réalité et revenir signer.

Nous sortîmes donc et, ne sachant vraiment pas ce que nous devions répondre, nous fîmes ce que le roi David, «le doux chanteur d'Israël», préconisait dans son Psaume: «Je lève mes yeux vers les sommets, demandant d'où viendra mon secours», car la pression que les médecins avaient exercée nous laissait sans initiative. Et soudain, levant les yeux à cet instant, je remarquai une pancarte fixée sur le mur au-dessus de l'étage où nous nous trouvions, et qui disait : «Pense bien et tout sera bien».

Entretiens, on nous appela téléphoniquement pour que nous revenions dans le Service, et l'on nous informait que de nouveaux résultats renforçaient encore leur décision de pratiquer d'urgence l'indésirable examen. Nous demandâmes alors une nouvelle fois la bénédiction du Rabbi, roi Machia'h, et reçûmes une réponse précise disant qu'il ne fallait pas opérer, et privilégier un traitement classique. Cette fois, nous n'avions pas d'autre choix que de déclarer aux médecins que nous restions sur notre position et que l'examen à risques ne serait pas pratiqué. Et malgré les pressions ouvertes de leur part, nous déclarâmes nous y opposer.

La Fête de Pessa'h approchant, nous obtînmes une permission de rentrer pour la durée de cette Fête, avec l'avertissement de revenir dès le lendemain, pour poursuivre le traitement commencé.

Nous profitâmes de la Fête pour donner à notre enfant des miettes de Matzah délayée, en tant qu'«aliment de santé».

Lorsque nous revînmes à l'Hôpital, le lendemain de la Fête, les médecins commencèrent par faire des examens préliminaires.

Mais, cette fois, ils reconnurent avoir fait erreur, déclarant même qu'«à posteriori, il n'était pas nécessaire de pratiquer un tel examen nécessitant une perforation !». (Tiré du Courrier de la Guéoula)